



Licence Ingénierie informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Ingénierie informatique. 2011, Université d'Orléans.
hceres-02036437

HAL Id: hceres-02036437

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036437>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000937

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Ingénierie Informatique

Présentation de la mention

L'Université d'Orléans propose une mention Ingénierie Informatique parmi sept mentions de licence dans le domaine Sciences, technologies et santé. Cette formation prépare à une poursuite naturelle d'études en master d'informatique. La structuration en deux parcours principaux, Informatique et Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (dit MIAGE), permet de s'orienter aussi bien vers l'informatique fondamentale que vers l'informatique appliquée. Le choix entre ces deux orientations s'opère à l'issue de la deuxième année de formation. Un troisième parcours, e-MIAGE, est proposé en formation ouverte à distance *via* Internet, pour les personnes éloignées géographiquement. e-MIAGE est élaboré dans le cadre d'un consortium international d'établissements de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, des passerelles depuis ou vers des cursus courts de l'IUT d'Orléans, type licence professionnelle, sont proposées en fin de deuxième année.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (2009/2010)	185
Nombre d'inscrits en L2 (2009/2010)	45
Nombre d'inscrits en L3 (2009/2010)	104
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention Ingénierie Informatique partage son premier semestre avec la mention Mathématiques. Les trois semestres suivants constituent une formation de base solide et généraliste en informatique, avec des compléments sur des outils mathématiques en partenariat avec le parcours Mathématiques-Informatique de la mention, Mathématiques. A l'issue du quatrième semestre, deux parcours sont proposés : le premier (Informatique) consolide la formation fondamentale nécessaire à une poursuite dans tout master d'informatique ; le second, de type



MIAGE, est orienté davantage vers l'informatique appliquée et de gestion et permet une poursuite naturelle dans les masters de type MIAGE. Un parcours e-MIAGE, de formation ouverte à distance via internet et à destination, notamment, des étudiants à l'étranger, est proposé sur une période d'une année civile. Cet accès, privilégié à des partenaires déjà structurés en réseau, constitue une opportunité intéressante pour inscrire les formations dans une dynamique de mobilité internationale. Cependant, bien qu'il soit élaboré dans le cadre d'un consortium international d'établissements de l'enseignement supérieur, l'ouverture à l'international de la mention semble limitée.

Afin de favoriser l'intégration et la réussite des nouveaux bacheliers, des actions classiques sont mises en œuvre telles que l'orientation active, le tutorat, l'enseignant référent ainsi que des réunions d'informations sur les réorientations et les débouchés. Des enseignements de mise à niveau sont proposés en début de troisième année dans le but d'homogénéiser les niveaux de connaissances et de compétences des étudiants issus de formations différentes (DUT, étranger...). Ainsi, le plan de réussite en licence a permis de mettre en place plusieurs actions de lutte contre l'échec. A l'opposé, aucun dispositif n'est élaboré pour encourager les étudiants en réussite.

Des enseignements de connaissance de l'entreprise et des métiers de l'informatique sont proposés dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Un aménagement des modalités de stage de troisième année propose de réduire éventuellement la durée du stage à deux mois, en contrepartie l'étudiant réalisera un projet de fin d'études sous la direction d'un enseignant, chercheur ou industriel. Cet assouplissement est très intéressant puisqu'il permet de maintenir dans le cursus un stage obligatoire accessible en période de crise. Les résultats des enquêtes et des évaluations sont analysés par l'équipe pédagogique afin de proposer les aménagements nécessaires. Malgré la présence de deux parcours de type MIAGE, les enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique appartiennent exclusivement à la section informatique. Par ailleurs, le pilotage semble s'opérer de façon très morcelée au niveau de quatre « équipes pédagogiques » constituées par année d'étude et par parcours.

- Points forts :
 - Complémentarité des parcours.
 - Lisibilité de la formation.
 - Parcours en formation ouverte à distance via internet.
 - Bonne articulation avec l'offre de master.
 - Cohérence des actions de lutte contre l'échec.
 - Double qualification et maintien d'un stage obligatoire.

- Points faibles :
 - Le pilotage par quatre équipes pédagogiques ne paraît pas justifié au sein d'une seule mention.
 - Les données chiffrées ne permettent pas de renseigner tous les indicateurs demandés.
 - La composition de l'équipe de formation est monodisciplinaire, malgré la présence d'un parcours MIAGE.
 - Aucune articulation avec les licences professionnelles n'est proposée.
 - L'ouverture à l'international semble insuffisante au regard des possibilités qu'offre le parcours e-MIAGE et son consortium.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer le pilotage de la mention, de dynamiser l'ouverture internationale et de mieux articuler cette licence avec les licences professionnelles de l'établissement.